

RECRUTEMENT D'UN.E PROFESSEUR.E DE BASSON

Contrat à durée déterminée (année universitaire 2026-2027)

L'ESM BFC organise un recrutement d'un ou une professeur.e de basson, à temps partiel compter du 1^{er} septembre 2026.

Le ou la professeur.e sera responsable de la classe de basson (nombre d'étudiants – étudiantes recrutés par voie de concours en avril 2026 pour la rentrée 26-27) au sein du département Bois.

A défaut de recrutement d'étudiants-étudiantes admis en classe de basson à l'issue de la session des concours d'entrée d'avril 2026, l'offre de poste deviendra nulle et non avenue.

Profil :

- Capacité à justifier d'une activité d'enseignement d'au moins trois années ou d'une carrière nationale ou internationale reconnue dans la discipline
- Grandes aptitudes pédagogiques
- Sens des relations humaines et du travail en équipe, sens de l'organisation et réactivité
- Maîtrise de l'usage des outils informatiques et numériques
- Maîtrise de l'anglais et capacité à dispenser son enseignement dans cette langue
- Adhésion aux valeurs de l'ESM BFC et respect de son règlement des études
- Titulaire de titres ou de diplômes de l'enseignement supérieur en lien avec le poste et délivrés par les institutions françaises ou étrangères habilitées

Les objectifs pédagogiques sont déclinés dans les maquettes du DNSPM et s'appuient sur :

- le référentiel de connaissances et de compétences du DNSPM (cf. annexes de l'arrêté du 27 novembre 2022 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2023 relatif au diplôme national supérieur professionnel de musicien publiées dans le bulletin officiel du ministère de la culture n°332) et la fiche RNCP 37687 consultable sur <https://www.francecompetences.fr>

Le contenu de l'enseignement comporte :

- Les cours hebdomadaires de basson en 1^{er} cycle (DNSPM) soit 1h15 de face à face hebdomadaire par étudiant.e
- La conception du projet pédagogique (programmes, concerts, masterclasses, invitations, séminaires etc...) et l'organisation du travail des étudiant.es en coordination avec l'équipe enseignante
- Le contrôle continu semestriel des étudiant.es
- Le choix du répertoire des programmes des concours d'entrée
- La participation à des réunions pédagogiques et à des réunions de coordination avec l'équipe pédagogique et administrative
- Le suivi des activités de la classe en transversalité avec les autres pôles, en lien avec les services administratifs, pédagogiques et techniques de l'ESM BFC, et des partenaires extérieurs
- Le suivi pédagogique de chaque étudiant en lien avec le service scolarité
- La participation aux concours d'entrée de la discipline ou du cursus dans lequel ils enseignent
- La contribution au projet de l'établissement et à son renouvellement pour la prochaine accréditation de l'ESM BFC

L'ensemble de ces activités se déroule en collaboration avec le coordinateur du département Bois.

École Supérieure de Musique

36-38 rue Chabot Charny - 21000 Dijon

tel : 06 07 57 72 76

contact@esmbourgognefranchecomte.fr

www.esmbourgognefranchecomte.fr

La commission de recrutement procédera dans un premier temps à une sélection sur dossier constitué d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé.

Le poste à pourvoir est à temps partiel en CDD. Les candidats doivent s'assurer préalablement à leur candidature, qu'en cas de cumul d'activité, ils seront en règle avec les règles de cumul d'emploi et d'activité en vigueur.

Les candidats retenus seront conviés dans un second temps à un entretien avec le jury. Le jury se réunira les 12 ou 13 mars 2026 et sera composé de la direction de l'établissement, de la représentante des enseignants spécialisés et d'un professionnel spécialiste extérieur à l'ESM BFC.

Les conditions de rémunération sont les suivantes : rémunération conforme à la grille des rémunérations des enseignants votée lors du Conseil d'administration de l'ESM BFC le 20 novembre 2025, sur demande.

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : le 27 février 2026 inclus à c.vigneron@esmbourgognefranchecomte.fr

Contact pour tout renseignement : Charline Vigneron, directrice, c.vigneron@esmbourgognefranchecomte.fr ou Anne-Léonore Dardenne, directrice adjointe, al.dardenne@esmbourgognefranchecomte.fr